

Réf: Dossier N° 119053

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRO-AGRO CI » en abrégé « PACI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX VALLONS NON LOIN DE L'UNIVERSITE FUPA, Lot
2137, Ilot 186

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO-AGRO CI » en abrégé « PACI »

Objet : FOURNITURE, VENTE DE MATERIEL, EQUIPEMENT ET PRODUIT AGRICOLE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX VALLONS NON LOIN DE L'UNIVERSITE FUPA, Lot
2137, Ilot 186

Dirigeant(s) : M SOUMAHORO MAURY FERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06555 du 21/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32860/GTCA/RC/2022 du 21/07/2022

